## A quoi sert agir dans mon quartier ?

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) de l'agglomération toulousaine, «Agir dans mon quartier» est créé par la Mairie de Toulouse, la CAF de la Haute-Garonne et la Préfecture.

Il a pour vocation de :

- favoriser les prises d'initiatives d'habitants ou de groupes d'habitants,
- promouvoir les capacités individuelles et collectives à s'organiser,
- monter des projets, argumenter... et également partager des responsabilités concernant le « vivre ensemble », et prendre des décisions collectives de manière démocratique.

Il n'est pas destiné aux associations déjà subventionnées (\*).

Il permet de soutenir des projets d'habitants de faible coût, pour lesquels les circuits habituels de financement ne sont pas adaptés.

Une charte définit les modalités de mise en œuvre de ce Fonds à l'échelle de la commune et un comité de pilotage en garantit la mise en œuvre (charte disponible sur demande).

Le fonds se décline sur chaque territoire inscrit dans le CUCS et retenu au titre de ses spécificités. Un comité de gestion territorialisé en assure la mise en œuvre. Ce comité de gestion est composé d'habitants du quartier.

Procédure de présentation et de gestion des projets

- Tout habitant ou groupe d'habitants du territoire, couvert par «Agir dans mon quartier», peut prendre l'initiative de présenter un projet.
- Un dossier est à retirer au bureau au Centre Social ou à l'antenne de la Direction du Développement Social (Ville de Toulouse), ou auprès du délégué du Préfet
- Il peut être rempli par le(s) porteur(s) du projet seul(s) ou avec l'aide technique d'une association ou institution de son choix.
- Votre dossier est à déposer au Centre Social de votre quartier (lieux de rencontre des comités gestion). La date de dépôt et de la présentation de votre projet seront affichées au Centre Social et en différents lieux du quartier.
- · Le(s) porteur(s) devra (ont) le présenter en personne au Comité de Gestion lors de la séance d'examen.
- En cas d'autofinancement, son ongine devra être précisée.
- · Aucune action déjà commencée ou réalisée ne pourra être financée.

## Délais :

- Le dépôt du dossier doit avoir lieu dans les délais fixés par le Comité de Gestion
- La décision est annoncée dès la fin de la commission. Elle donne lieu à un procès verbal qui déclenche le paiement du fonds
- En cas de décision positive, la somme accordée est attribuée au plus tard dans les 72h (hors week-end et jours fériés), contre un reçu établi au nom du porteur de projet, lequel s'engage à rendre compte de l'utilisation effective de la somme qui lui est confiée (factures, tickets de caisse) et/ou sous forme de paiement direct à un prestataire.
- En cas d'abandon partiel ou total du projet, de solde positif, après versement, le porteur s'engage à restituer la somme totale ou partielle au gestionnaire, à savoir le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulouse.
- Un bilan financier de l'action doit être remis à la « séance d'examen » suivant la date de fin de l'action. Un bilan plus qualitatif doit être fourni dans les 3 mois suivant sa réalisation. Ces bilans doivent être présentés par le(s) porteur(s) du projet.
- L'absence de justificatifs de dépenses et de bilan par le(s) porteur(s) entraîne(nt) l'inéligibilité d'un futur projet

Dès que votre projet est validé, veuillez vous adresser à Monsieur le Régisseur, CCAS de Toulouse,

2 bis rue de Belfort, 1er étage : 05 61 58 85 95

## agir dans mon quartier

	Fonds d'Initiative et de Pa	articipation des Habitants	
Année :			
Quartiers:	Bagatelle – La Faourette – Papus – Tabar – Polygone – Fontaine Bayonne – Casselardit –	- Bourrassol et Cartoucherie	Reynerie - Mirail Université Bellefontaine - Lafourguette Nord Est aide pour les réaliser!
		le d'aide financière	
membres de «agir dan Contacts : Empalot Bagatelle/La Fao Préfet : 06 31 87 48 38. Polygone/Fontain D.D.S. : 05 34 46 83 30. Bellefontaine : Cen Reynerie : Centre Social iz	ne Bayonne/Casselardit/Bourn tre Social Bellefontaine : 05 34 46 85 51, cial Reynerie : 05 34 60 83 70, D.D.S. : 05 cards : 05 67 04 14 80, D.D.S. : 05 61 57 9 nont : 05 67 77 44 80, D.D.S. : 05 61 61 50	n. D5 61 52 00 21, Délégué du Préfet Engue : Centre Social : 05 67 77 44 Prassol/Cartoucherie : Centre D.D.S. : 05 61 44 02 32, Délégué du D5 61 44 02 32, Délégué du Préfet de D2 66, Délégué du Préfet Nord : 06 7 D6 67, Délégué du Préfet Est : 06 11 6	Empalot: 06 31 87 43 16.  42, D.D.S.: 05 34 46 83 30, Délégué du  e Social Polygone: 05 61 16 11 72,  u Préfet de Bellefontaine: 06 31 87 45 54.  Reynerie: 06 31 87 70 53.  77 68 86 62. 62 38 32.
	Qui sont les nabita	ants qui organisent l'action ?	
Noms et prénoms d	es habitants porteurs	Adresse et numéro de té	léphone
vous êtes une associ on subventionnée*)	ciation d'habitants du quartier	Si vous êtes accompa	
,	1		gnés par une association :



ľacsé





Est-ce que votre action a un nom?	Comment allez-vous faire connaître votre action aux habitants de votre secteur ou de votre quartier?  (rencontres, réunions, presses, invitations, porte à porte, radio, TV locale, tracts, affichettes)		
Oui Non Si oui, lequel :			
	Budget et financement de votre action		
Pourquoi organisez-vous cette action ?	Combien coûtera votre action ? (il faut absolument joindre les devis correspondants) :		
Ex : pour informer et sensibiliser, pour favoriser la solidarité, l'entraide, pour faire découvrir une activité, pour améliorer les rapports entre habitants, pour améliorer le cadre de vie, pour animer le quartier	DEPENSES : INTITULÉ DE CHAQUE DÉPENSE ENVISAGÉE MONTANT TTC		
Qu'est-ce qui vous a donné l'idée, l'envie de réaliser cette action ?	E		
	Total des dépenses prévues		
Quels résultats en attendez-vous sur le quartier et ses habitants ?	RECETTES MONTANT TTC   Votre demande «Agir pour mon quartier» (800 € max) €   Votre participation éventuelle €   Autres subventions (ex : Département, OPHLM, Association) €    Total des recettes prévues		
Pour qui réalisez-vous cette action ?	N'oubliez pas de dater et signer votre demande (plusieurs signatures possibles)		
Ex : les voisins de votre immeuble, les jeunes de moins de 15 ans, les adultes de votre secteur, les habitants du quartier, des enfants de 4 à 8 ans, tout public, les personnes âgées,	Fait à Toulouse le Signature(s)		
Combien de personnes sont concernées (estimation) ?	Si votre action est validée> vous devrez remplir une «fiche - bilan» afin d'expliquer comment l'action aura été réalisée. Vous devrez joindre les justificatifs correspondants (factures, tickets de caisse, etc.)> vous vous engagez à participer à au moins un Cornité de Gestion dans les six mois suivants : il ne s'agira pas d'y présenter un projet d'action mais de faire partie du jury - qui valide ou non - et de participer aux débats.		
	Ne pas remplir		
Comment allez-vous organiser votre action ?	Avis du Comité de gestion du s		
Date : Durée :	Commentaires		
ieu:			
Description de l'action :			
	Accepté Refusé Réorienté Reporté		
ii vous avez un programme (de la journée, fête, sortie) joignez-le à votre demande.	Noms: Signature(s)		
Qui s'associe à votre action ? (groupes d'habitants, associations, organismes) ?			
	Utatson patement		